

TRISOMIE 21 Côte d'Or

Maison des associations, Bte C7,
2 rue des Corroyeurs,
21000 DIJON

Tél : 03 80 43 47 87



Site internet :

<http://www.trisomie21-cotedor.org>

Email :

info@trisomie21-cotedor.org



L'ENVOL

trisomie
CÔTE D'OR

N° 53 : Automne - hiver 2015



TRISOMIE 21 Côte d'Or Insertion, 111 rue d'Auxonne 21000 DIJON, 09 79 02 83 75
trisomie21.insertion@gmail.com

Le mot de la Présidente

Alors que 2015 s'achève nous pouvons constater combien toute l'Association est « sur le pont » tant au niveau des activités proposées aux jeunes et à leurs familles qu'au service d'intégration professionnelle.

De grands changements sont prévus pour 2016. Nous espérons pouvoir y répondre et poursuivre nos projets auprès des jeunes et de leurs familles.

Merci à tous ceux et celles qui s'investissent au sein de Trisomie 21.

Bonne année à tous

Dominique MISSEREY

6215 petits-déjeuners
livrés à domicile
(2591 familles)

le 15 novembre !

(voir page 4)



CARNET

Tout nouveau, tout beau,
notre site internet II
a vu le jour
le 17 septembre 2015.

Il donne des informations
sur l'association,
ce qui s'y passe, ce qu'elle fait, fera ...
Il pourra servir de « banque » de données,
Il est actualisé régulièrement.
Il est toutefois encore en construction ...

Sommaire :

- ❖ Echos des CA des 18/9 et 4/12. Carnet p. 2
- ❖ Joyeux anniversaires. Campagne d'affichage dans les bus Divia. p. 3
- ❖ Opération petits-déjeuners. p. 4
- ❖ Handicap mental et insertion en entreprise ordinaire. p. 5
- ❖ FM Logistic. p. 6
- ❖ Signature de la charte Romain Jacob. p. 8
- ❖ L'histoire de ... Noël. p. 9
- ❖ Infos : Accessibilité : le handicap mental aussi ! Les allocataires de l'AAH ont failli être interdits d'épargne. p. 10
- ❖ Dates à retenir. p. 11
- ❖ Quel est le point commun entre le chanteur Steve Waring et le rappeur Schläss ? p. 12

Echos des CA des 18 septembre et 4 décembre 2015

Site internet :

Après bien des péripéties pour trouver le bon interlocuteur, notre site internet II, construit progressivement pendant l'été, a vu le jour (mise en ligne) le 17 septembre 2015 et a été présenté au CA.

Sa remise officielle par i-BP a eu lieu vendredi 9 octobre. Ce fut un moment convivial à l'image de la collaboration avec i-BP qui a permis d'arriver à ce résultat.

Changement de banque :

Après approbation du CA du 18 septembre, nous sommes en cours de transfert de tous nos comptes du Crédit Lyonnais à la Banque Populaire.

Rapport du conseil des jeunes :

Le rapport du conseil des adultes du 23 octobre dernier est lu au conseil d'administration par Xavier Marchal et Guillaume Nimeskern.

Y sont détaillées les différentes envies des jeunes essentiellement en matière de sorties. Le planning concocté par la commission festivités sera bientôt disponible. Quelques dates apparaissent déjà sur le site (agenda).

Statuts de Trisomie 21 France :

Les statuts remodelés ont été présentés au CA et feront l'objet d'un vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire prévue le 6 février.

Intégration professionnelle :

- Bilan semestriel :

Formation à l'autodétermination : Elle concerne principalement 4 jeunes, une cinquième va bientôt commencer. C'est surtout individuel car tous ne travaillent pas sur le même domaine (habitat, gestion des tâches quotidiennes, équilibre alimentaire, calcul et argent ...)

Insertion professionnelle en milieu ordinaire : 6 jeunes sont suivis, dont 4 dans l'emploi (2 CDI, 2 CUI-CAE) et 2 en stage de longue durée.

Suivi particulier : 4 jeunes sont concernés pour l'instant, mais une cinquième pourrait aussi l'être bientôt. Ces suivis ont donné lieu à la signature de deux conventions de partenariat (Arche et SAIP).

Une sensibilisation au handicap en entreprise.

Réunions pour les bancs d'essai avec PEP 21.

- Départ de notre salariée :

Anne-Laure Camelot, qui travaille dans le service intégration depuis sa création en mars 2007, va abandonner son poste à regrets, mais pour vivre une nouvelle étape dans sa vie personnelle loin de la France.

Nous avons établi une fiche de poste et allons prochainement faire un appel de candidatures. L'idéal serait que la nouvelle personne puisse commencer en avril-mai, pour qu'Anne-Laure ait le temps de lui transmettre le maximum de « choses », le poste ne correspondant pas du tout à une formation type !

Bienvenue à



Amaury
né le 16/11/2015,
notre plus jeune
"protégé"

Des tatas/tontons
heureux,
sans oublier
les papys-mamys !

Eléonore
dans la famille **Grison**,
Côme
dans la famille **Leflot**



Un manager extraordinaire !

Fabrice Campagne, alors manager de Quick, a embauché Guillaume en CDI en juillet 2008 et a toujours été très satisfait de ce choix. La preuve : il est parti, depuis peu, pour reprendre 1 restaurant d'une autre enseigne dans 8 départements et il vient de recruter un premier jeune avec trisomie 21, son projet étant d'en embaucher un dans chacun de ses 8 nouveaux restaurants !

Autant dire que cette nouvelle est reconfortante et nous encourage à continuer l'intégration professionnelle en entreprise « ordinaire ». Les jeunes tout comme les patrons et les équipes y trouvent de toute évidence leur compte !





JOYEUX ANNIVERSAIRE à celles et ceux qui sont nés en :



Janvier

le 1er : **Pierre-Yves** (27 ans),
 le 6 : **Bertille** (25 ans),
Marjorie (19 ans),
 le 19 : **Thibault** (20 ans)
 le 21 : **Lilou** (6 ans)
 le 22 : **Claire** (24 ans),
Germain (20 ans),
 le 23 : **Thomas** (31 ans),
Laurent (40 ans)
 le 24 : **Mickaël** (22 ans),
 le 26 : **Amélie** (32 ans),
Mathilde (18 ans),



Mai

le 11 : **Laure** (22 ans),
 le 21 : **Geneviève** (46 ans),
 le 24 : **Jean-Baptiste** (39 ans),
 le 28 : **Maël** (9 ans)
 le 30 : **Alyssia** (23 ans).

Juin

le 2 : **Benoît** (48 ans),
 le 9 : **Elodie** (38 ans),
 le 13 : **Marie-Amandine** (22 ans)
 le 15 : **Ethann** (10 ans)
 le 16 : **Sarah** (22 ans),
 le 22 : **Sophie** (23 ans),

Février

le 3 : **Balian** (8 ans)
 le 7 : **Frédérique** (29 ans)
 le 11 : **Julie** (39 ans),
 le 12 : **Baptiste** (27 ans),
Julie (24 ans)

Avril

le 2 : **Elodie** (25 ans),
 le 4 : **Charles** (19 ans),
 le 6 : **Mathieu** (6 ans)
 le 10 : **Quentin** (21 ans),
 le 11 : **Théo** (19 ans),
 le 13 : **Alexandre** (35 ans),
 le 16 : **Pascaline** (43 ans),
 le 17 : **Damien** (38 ans),
 le 21 : **Clémence** (17 ans),
 le 22 : **Alexandre** (26 ans)

Mars

le 3 : **Robin** (26 ans),
 le 5 : **Didier** (43 ans),
 le 6 : **Guillaume** (30 ans)
 le 16 : **Delphine** (34 ans)



Retrouvez les aussi
 sur le site internet
 chaque mois.

Journée de la Trisomie 21

Dimanche 15 novembre 2015



TRISOMIE 21 CÔTE D'OR
 Maison des Associations 2 rue des Corroyeurs
 Boite C7, 21000 DIJON
 03.80.43.47.87

Cette année

pour l'affichage

dans les bus Divia

du 7 au 15 novembre

(semaine précédant la journée nationale de la Trisomie 21)

nous avons choisi

des personnes

avec trisomie

qui vont par 2 !

Journée de la Trisomie 21

Dimanche 15 novembre 2015



TRISOMIE 21 CÔTE D'OR
 Maison des Associations 2 rue des Corroyeurs
 Boite C7, 21000 DIJON
 03.80.43.47.87

Journée de la Trisomie 21

Dimanche 15 novembre 2015



TRISOMIE 21 CÔTE D'OR
 Maison des Associations 2 rue des Corroyeurs
 Boite C7, 21000 DIJON
 03.80.43.47.87

Journée de la Trisomie 21

Dimanche 15 novembre 2015



TRISOMIE 21 CÔTE D'OR
 Maison des Associations 2 rue des Corroyeurs
 Boite C7, 21000 DIJON
 03.80.43.47.87





Opération petits-déjeuners

En 2015 : **6215** petits-déjeuners (**5146** adultes et **1069** enfants) ont été livrés à **2591** familles par plus de **114** équipes de livreurs (parmi lesquelles plus de **20** jeunes avec trisomie) dans **56** communes.

Cette année, pour la première fois, le nombre de commandes s'est tassé légèrement. Mais, si quelqu'un nous avait dit en 2003 avec nos 1229 petits-déjeuners en mars et 1529 en novembre, que 12 ans plus tard nous dépasserions les 6000, non seulement nous ne l'aurions pas cru, mais il est vraisemblable que nous aurions été légèrement affolés !

L'opération petits-déjeuners, c'est une commission qui se réunit une fois par mois pendant 9 mois ; puis, l'équipe se renforce les 45 jours précédant l'opération (notamment avec 7 personnes pour la saisie des commandes), la semaine précédente plusieurs personnes sont là constamment (réception de marchandises et surtout travail final sur les commandes et les pochettes livreurs). Cette année, le samedi, 150 personnes « la ruche » a préparé les 6215 sacs pts-déjeuners et les 2591 sacs « famille » Plus d'une trentaine s'est levée à 3h00 pour les derniers préparatifs (croissants, petits pains, journaux) avant l'arrivée des livreurs ; puis, les 114 équipes sont arrivées à partir de 6h00 pour effectuer leur chargement suffisamment tôt pour être opérationnelles dès 7h30 dans des communes ou quartiers qui peuvent être éloignés ...

Le gymnase de Neuilly les Dijon accueillait l'opération pour la dernière année, car suite à l'inondation majeure qui y avait eu lieu, il va faire l'objet d'une réfection importante et ne pourra plus être utilisé que pour des activités sportives. L'année prochaine, ce sera le gymnase du CFA La Noue à Longvic qui abritera l'opération pendant plusieurs jours.



Voir l'opération en images et plus ...

sur le site



Alfred ZIMMER, qui était le responsable de l'opération depuis la première édition (14 opérations en 13 ans) veut à présent être remplacé à ce poste.

La commission petits-déjeuners va donc être réorganisée. La priorité est de trouver quelqu'un qui coordonne ses différentes missions, de faire l'inventaire de ce que les membres actuels de cette commission proposent de faire dans la nouvelle organisation et des domaines dans lesquels de nouveaux bénévoles sont prêts à s'investir.

Si vous souhaitez que cette action phare de l'association continue et afin d'en pérenniser le fonctionnement, essentiel pour nos jeunes, n'hésitez pas à nous contacter. Toute aide sera la bienvenue.

Nous recherchons aussi un local pour le matériel permanent de l'opération.



Handicap mental et insertion en entreprise ordinaire.

La Fondation LEBAUX s'est associée à Radio Campus Dijon à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées du 16 au 22 novembre, le 17 novembre dernier. A cette occasion, la Fondation a remis le prix « Innovation » à Radio Dijon Campus pour le caractère particulièrement audacieux et prometteur de son émission.

Pour cette journée inédite, une émission spéciale suivie d'un débat a été enregistrée au Consortium, centre d'art contemporain de Dijon. Cette manifestation a mis à l'honneur les personnes de la région en situation de handicap mental qui souhaitent travailler ou se maintenir dans l'emploi en entreprise ordinaire. Elle a réuni les familles, les entreprises et tous les acteurs concernés par l'insertion professionnelle en région Bourgogne - Franche-Comté.

- Quels sont les principaux défis à relever pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes handicapées mentales dans les entreprises ordinaires ?
- Quelles sont les actions à mener pour une intégration réussie ?
- Quels parcours d'insertion et de formations les mieux adaptés ?
- Comment trouver un emploi en entreprise ordinaire ?
- Quel accompagnement est nécessaire pour réussir une insertion professionnelle ?

Ces interrogations ont constitué le fil rouge du débat. Les intervenants, issus du monde de l'entreprise et des milieux associatifs, ont tenté d'apporter à partir de leurs expériences, un éclairage sur ces questions.



L'association y a été particulièrement bien représentée avec la présence de Dominique Misserey, Anne-Laure Camelot (notre chargée d'intégration), 3 jeunes travaillant en milieu ordinaire, un tuteur et 5 parents dans le public pour le premier plateau ...

.... puis autour de la table (Guillaume et son tuteur) pour le second plateau.



Un débat avec la salle s'en est suivi.

Retrouvez cette émission sur Radio Dijon Campus 92,2 :
[Hors les murs : émission spéciale et débat autour du handicap](#)
17/11/2015

[Lien sur notre site :](#)

INTÉGRATION PROFESSIONNELLE Echos dans les médias Vidéos - radios



FM LOGISTIC

Suite à une présentation du service Intégration professionnelle en décembre 2014, FM LOGISTIC (une entreprise d'Entreposage et de Conditionnement) a souhaité nous rencontrer afin d'organiser une action visant à :

- Sensibiliser les salariés au handicap
- Valoriser l'Association Trisomie 21 Côte d'Or.

A cet effet, il a été décidé conjointement que les jeunes et adultes avec une trisomie 21 participeraient à la mise en sac et à la distribution de goûters en faveur des 300 salariés de l'entreprise.

Ainsi deux activités réparties sur 3 jours ont été mises en place :

Le mercredi 03 juin :

Préparation de 300 « sachets goûters » en collaboration avec 6 jeunes et 6 collaborateurs FM et visite de l'entrepôt

6 jeunes adultes encadrés de 6 salariés ont rempli, en peu de temps, dans la joie et la bonne humeur, 300 sacs de goûters. Divers sujets discussions s'échangeaient entre chacun.



Ensuite, une visite de l'entrepôt a été réalisée. Les jeunes ont été impressionnés par sa grandeur et par le travail des caristes. De nombreuses questions ont été posées aux responsables et ces derniers se faisaient un plaisir d'y répondre.



Les vendredi 05 et lundi 08 juin :

Distribution des sachets par les jeunes et Goûters en commun

Sur un temps de pause d'1h00, 5 à 8 jeunes ont distribué les goûters à tous les salariés de l'entreprise. Ceux-ci furent ravis. Parallèlement, les retrouvailles ont été riches et touchantes.



Mme Desouza, Assistante de Direction, a réalisé un point avec les salariés engagés dans cette action. Suite à leurs témoignages, elle a pu voir leur regard transformé et leur joie suite à cette participation.

Par ailleurs, à la rentrée prochaine, un salarié et sa conjointe ont à cœur de proposer aux jeunes de l'association une activité billard dans leur club personnel.

L'invitation s'est précisée et aura lieu le 30 janvier 2016 (pour les plus de 18 ans).



Au nom de l'Association Trisomie 21 Côte d'Or,
Dominique MISSEREY et Geneviève ZIMMER ont participé
à la signature de la Charte « Romain JACOB »
au Palais des Congrès de Beaune le 29 octobre 2015



Cette Charte* dont l'objectif est d'améliorer l'accès aux soins des personnes avec handicap est partie du constat suivant (fait par Mr Pascal JACOB) : 70% des personnes avec handicap ne sont pas assez, voire pas soignées. 1 personne avec handicap sur 2 est atteinte d'une maladie chronique.

Ce papa de deux enfants handicapés dont Romain aujourd'hui décédé a « remis au gouvernement » un rapport sur l'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées . Ce rapport a permis de mettre en avant le fruit de la réflexion de nombreux acteurs (professionnels du soin, associations, collectivités territoriales...) et de formuler des propositions concrètes et innovantes issues de la pratique du terrain.

Dans la continuité de cet esprit, le Charte a été signée au niveau national par une cinquantaine d'organisations dans le champ de la santé et du handicap inscrivant les grandes orientations de principe sur ce thème (lettre d'invitation à la signature).

Signature par tous les partenaires
à Beaune



La signature de cette Charte a pour but d'orienter un **travail sur 6 axes autour du soin** :

- 1) Il faut donner envie aux acteurs de soin de soigner les personnes handicapées comme toutes les autres personnes.
- 2) Il ne faut plus soigner trop tard. Une personne avec handicap ne sait pas dire quand elle a mal, où elle a mal. Les découvertes tumorales sont toujours trop tardives.
- 3) Il faut construire le réflexe des professionnels du soin d'accepter d'accompagner, de former les acteurs de soins aux accompagnements.
- 4) Il faut répondre aux besoins de coordinations médicales, éviter ainsi la iatrogénie avec le carnet de santé partagé, les fiches techniques.
- 5) Il faut rendre le soin accessible. L'accessibilité, c'est l'accueil, le sourire, la compétence à accueillir la personne avec handicap.
- 6) Reconnaître les aidants les plus modestes : les parents, les AMP.

* Charte consultable sur notre site : [PARTENARIATS Participations extérieures](#)

L'HISTOIRE DE (Marie) NOEL



Le grand jour arrive...

*Le 31 mai 2013, la voiture est bien pleine, c'est toi, à présent,
qui as pris place dans le maxi-cosy.*

C'est l'excitation générale à la maison. Ton lit est prêt depuis début janvier.

Nous avons choisi avec les enfants tes doudous, ta turbulette etc.

Tout le monde veut dormir avec toi.

*La première nuit est magique. Impossible pour moi de fermer l'oeil,
je reste assise sur une petite chaise collée à ton lit. Je tiens ta main si petite.*

Tu dors paisiblement comme si tu étais installée dans ton « nid » depuis toujours.

Je ne me lasse pas de te regarder téter ton tout petit index, la paume de la main vers le ciel.

Je te regarde comme un trésor... Un trésor enfin trouvé.

Tout avait commencé le 26 mai 2011, quand je suis partie chez le médecin avec tous les enfants.

Ce n'était que le début d'un si long chemin vers toi...

Clotilde Noël vit en région parisienne avec son mari Nicolas et leurs 7 enfants.


Tombée du nid est l'histoire vraie et bouleversante de ce long chemin de l'adoption qui les a menés jusqu'à Marie, cette petite fille trisomique qui les attendait et qu'ils attendaient, qu'ils ont cherchée, qu'ils ont accueillie sans conditions, sans réserve, en conscience et en vérité.

Le prénom **Marie**
a été choisi
parce qu'il est l'anagramme
d'aimer !



INFOS

Un droit pour tous



Accessibilité : le handicap mental aussi !

<http://ensemblepourleselevesensituationdehandicapdansle41.over-blog.com/2015/07/accessibilite-le-handicap-mental-aussi.html>

Les allocataires de l'AAH ~~bien~~ôt interdits d'épargne ? ! ont failli être

Les intérêts des livrets A, livrets d'épargne populaire et autres placements financiers devraient être pris en compte, en 2016, pour calculer le droit à l'allocation adulte handicapé. Si elle était adoptée par le Parlement, cette mesure pourrait faire perdre leur complément d'AAH à de nombreux allocataires.

Le gouvernement veut faire les fonds de poche des bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé. Le projet de loi de finances 2016, présenté le 30 septembre, prévoit en effet d'élargir l'assiette des ressources prises en compte pour le calcul de l'allocation adulte handicapé (AAH). Les revenus non imposables des placements financiers (livret A, livret d'épargne populaire, compte épargne logement, etc.) seraient désormais pris en compte. Tout comme l'étaient déjà les revenus des valeurs et capitaux mobiliers (actions, obligations, etc.). Or, plus les ressources de la personne sont importantes, moins le montant de l'AAH (807,66 € maximum) est élevé.

Une goutte d'eau dans la mer des économies à réaliser

De plus, l'impact symbolique de cette mesure est désastreux. Les personnes dans l'incapacité de travailler acceptent déjà difficilement de devoir se contenter à perpétuité d'une allocation dont le montant (807,66 €) est inférieur au seuil de pauvreté (977 €). « *C'est un scandale : pour des économies de bouts de chandelle, l'État est prêt à grever les ressources déjà faibles des plus vulnérables, s'indigne le Comité d'entente des associations représentatives des personnes handicapées et des parents d'enfants handicapés. Les revenus d'épargne issus de ces livrets représentent des sommes dérisoires à l'échelle des économies que l'État français doit réaliser.* »

...

Franck Seuret

<http://www.faire-face.fr/2015/10/02/aah-calcul-revenus-epargne/>

Enfin le gouvernement a renoncé à cette mesure le 3 novembre 2015, donc pas de changement pour 2016 !

La dernière revalorisation en date est entrée en vigueur le 1er septembre 2015 : + 0,9 % par rapport à septembre 2014. Son montant est passé de 800,45 euros à 807,66 euros par mois. Prochaine prévue en avril 2016.





**Consultation de dépistage
et de prévention bucco-dentaire
pour enfants, adolescents
et adultes handicapés.**

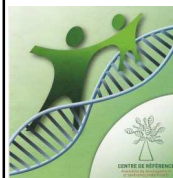
Pour prendre rendez-vous (la consultation a lieu tous les vendredis matin) ou pour tout renseignement, téléphoner au :

Service d'odontologie de l'Hôpital Général
3 rue du Faubourg Raines
21000 DIJON
Tél : **03 80 29 56 06**

**Centre de Référence
« Maladies Rares »**

Consultation Trisomie 21
Pédiatre-Neuropédiatre :
(Également ouvert aux adultes)

Docteur Alice MASUREL-PAULET



Centre de Génétique
CHU de **DIJON**
Hôpital d'enfants
RV au **03 80 29 53 13**



**Prochains
Conseils
d'Administration**

Sachez que **même sans être membre du conseil d'administration, tout adhérent peut demander à assister à ses séances**, pour en savoir plus que les "échos du CA" ou/et pour **émettre des propositions, exposer un problème...**

L& prochaine séance se tiendra à la maison des associations le **vendredi 11 mars 2016 à 20h00**.

Marjorie CRUZ, Ostéopathe D.O

le 4ème samedi après midi de chaque mois,

au local 111 rue d'Auxonne
à Dijon

Gratuit mais sur RV
à 14h, 15h ou 16h



Prochaines dates
à consulter sur le site : [Agenda](#)

Téléphoner une semaine à l'avance
au **06.32.93.15.26**

**Assemblée
Ordinaire et Extraordinaire**

le samedi **6 février 2015** à 14h30
Salles du Petit Cîteaux (garderie prévue)

Venez nombreux !

Assemblée Générale

Les **ENVOLS** de l'année en cours

et des deux années précédentes

sont consultables (en couleur) sur le site.

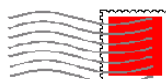


Si VOUS CHANGEZ D'ADRESSE
n'oubliez pas de nous donner
VOS NOUVELLES COORDONNEES
cela vous permettra de rester informés...

postale

ou

mail



machin@bleu.fr





A part la musique,
quel est le point commun
entre
le chanteur **Steve Waring**
et le rappeur **Schlass** ?



Ils sont tous deux parents d'un enfant avec trisomie 21



*"A ta naissance en 1988,
le moustique trisomique t'a piqué,
mais aussi, le papillon de la musique...
bébé, tu chantes et souris si bien
que tu m'inspires la chanson "Arthur"
enregistrée sur le disque l'OGRESSE en 1989...
et en 1993, tu chantes
et joues d'un petit instrument à l'Olympia
tous les jours pendant deux semaines de concert.
Puis vers 9 ans,
tu entres à l'école de musique du canton
pour apprendre la trompette
et maintenant tu fais sonner ta trompette,
tu fais des concerts avec l'école
ou avec le groupe de ta soeur : La Fanfarine.
Ici, avec ton père, tu joues de la trompette, bâton de
pluie, du cigare (sirène), des percussions...
en chantant quelques refrains aussi..."*

Ce jeune rappeur chante :

*« Ma raison de vivre
est atteinte de trisomie.
Ma vie s'anéantit, j'ai peu de mots
pour le faire comprendre. »
Il y parle de sa détresse,
de dépression,
de rage,
de sentiments mêlés
mais surtout d'amour...
« Le bonheur
ne se ressent qu'auprès de toi. (...)
Enfant si pure,
toujours la joie de vivre.
Seuls les progrès de ma fille
me soignent ».*



Un reçu fiscal
sera délivré
à partir
de 10 €

Il n'est jamais trop tard pour cotiser...
... plus nous serons **nombreux** et plus nous pourrons être **efficaces** !

TRISOMIE 21 Côte d'Or
est éligible au bénéfice des réductions d'impôt :
66% des sommes versées sont déductibles de vos impôts
dans la limite de 20% du revenu net global.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de TRISOMIE 21 Côte d'Or
et à adresser au siège de l'association : TRISOMIE 21 Côte d'Or,
Maison des associations, C7, 2 rue des Corroyeurs, 21000 DIJON

Si vous souhaitez rejoindre notre association

- en tant qu'**adhérent**, il vous en coûtera : 40 Euros
- en tant qu'**adhérent, conjoint ou enfant d'un adhérent** : 25 Euros
- en tant que **sympathisant** : à partir de 10 Euros ...



L'ENVOL : Danièle BEAUJARD (daniele.beaujard@orange.fr) et Dominique MISSEREY (presidencetrisomie21co@gmail.com).
Impression : Dominique NIMESKERN
Parution : 2 fois par an.